



COMITÉ SYNDICAL du SIVU LES ENFANTS DU SOLAURE
COMPTE-RENDU
DU 20/06/2017 2017 à 17h30
Mairie de Saillans

Date de convocation : 10 juin 2017

Nombre de membres devant composer le Conseil : 8

Nombre d'élus au SIVU présents à la séance : 7

Nombre de votants : 7

PRÉSENTS :

Membres du Comité syndical élus :

Commune d'Aubenasson : Cédric FERMOND (Tit) ;

Commune de Chastel-Arnaud : Frédéric TEYSSOT (Tit) ;

Commune de St Sauveur en Diois : Thierry JAVELAS (Tit), Sylvie ROUX (Sup) ;

Commune d'Espenel : Marie-Christine DARFEUILLE (Tit) ;

Commune de La Chaudière : Joëlle MIGHELI (Tit)

Commune de Saillans : Christine SEUX (Tit);

Responsable des services du SIVU : Baptiste PERRIN

TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Commune de Véronne : Pierrot ROETYNCK (Tit) pouvoir à Frédéric TEYSSOT

TITULAIRES ABSENTS : Vincent BEILLARD (Tit)

Secrétaire de séance : Baptiste PERRIN

Adoption du compte-rendu du dernier conseil syndical

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés

- **ADOPTE le compte-rendu du dernier conseil syndical du 20/03/2017**

Informations

Monsieur Baptiste PERRIN présente

- le bilan d'une année SIVU (PERISCO, TAP, Cantine et ça bouge dans ma cantine).
- l'organisation des inscriptions pour la rentrée
- Noethys et formation informatique Baptiste, CS et des agents de la MJC ont suivi une formation de 2 jours sur l'usage du logiciel NOETHYS. Libre et gratuit, il sert pour les 3 services et permet d'inscrire les familles, de suivre les effectifs, de faire des factures et de les envoyer. La formation a ouvert des possibilités nécessitant des paramétrages, la mise en réseau qui à terme allégerons le travail du responsable. Actuellement, l'installation de linux sur tous les postes, le reformatage de celui de Baptiste (ex windows 8 avec virus) et la mise à jour impliquent un travail conséquent

1 Rentrée 2017-2018 et réforme des rythmes scolaires et devenir des T.A.P, Vote de principe

Madame Christine SEUX présente des éléments du débat sur un décret annoncé modifiant la réforme des rythmes scolaires et la possibilité du retour à la semaine de 4 jours.

Nous avons entamé des discussions entre élus de la mairie de Saillans en comité de pilotage du 1^{er} et 15 juin ouvert au public, pour décider d'une position de principe : sans le décret il nous est impossible si près d'une rentrée de changer des horaires et de revenir à la semaine de 4 jours, mais l'année scolaire prochaine doit permettre de faire le point avec tous les partenaires pour envisager des changements. Le conseil d'école du 13 juin a permis de discuter et de connaître les intentions des enseignantes favorables à terme au retour à la semaine de 4 jours.

Pour infos, si changement d'horaires et/ou abandon de la réforme, cela nécessitera, au niveau

- de la préfecture : une modification de l'arrêté de création du SIVU article 3 : compétence obligatoire TAP.
- des conseils municipaux des membres du SIVU avec revalidation des nouveaux statuts.
- RH :
 - réorganisation des horaires des salariés en CDI et avenants au contrat
 - réorganisation horaire CDD 20h remplacement de Johanna
 - réorganisation voire suppression d'un CDD de 14,25h
 - Centre de gestion pour valider les changements des contrats
- CAF :
 - modification de la déclaration annuelle d'ouverture d'une garderie dans le cadre d'un CEJ validé en comité syndical du 09/09/16 pour 3 ans
 - convention ASRE pour les TAP à arrêter
- CCCPS et CAF avenant de modification au CEJ signé pour changement d'horaires périscolaires
- DDCS
 - supprimer l'agrément TAP et ou modifier
 - déclarer le périscolaire en ALSH pour toucher une aide « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » actuellement juste garderie
- DDCS et CAF PEDT à réécrire
- projets éducatif et pédagogique à réécrire si on poursuit

Discussion

Christine SEUX a exposé le positionnement du conseil municipal de Saillans : favorable au report de la décision de changer les rythmes scolaires pour se laisser le temps de la concertation et du bilan.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE** la participation financière des familles sur les Temps d'Activités Périscolaire pour l'année 2017/2018 sur une tarification proche du tarif actuel de la garderie périscolaire.
- **REPORTE** au Comité Syndical exceptionnel prévu le 29 juin à 17h30, la décision de modifier les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017. La publication d'un décret au journal officiel prévu le 22 juin et le retour d'une consultation par voie de questionnaire des familles permettra le vote en connaissance.

Questionnaire en annexe.

Les délibérations 2-3-4 sont reportées au Comité Syndical exceptionnel du 29/06. Les délibérations 5 et 6 deviennent 2 et 3.

2 Validation du règlement intérieur et tarifs 2017-2018 : reportée

3 Convention de remboursement des salaires des ATSEM au prorata des 3 h consacrées au TAP : reportée

4 Renouvellement des CDD pour la rentrée prochaine : reportée

2 Adhésion à Connectys avec portail famille

Mme Christine SEUX explique qu'un portail famille appelé CONNECTYS vient de sortir et permet aux parents de pré-inscrire les enfants. Il est proposé par NOETHYS avec un abonnement de 25€ par mois pour un suivi. Nous pensons qu'il serait utile de l'utiliser pour limiter les coups de fil et les mails. Lorsqu'un parent demande une inscription, le responsable la valide suivant les possibilités et un mail automatique est envoyé pour confirmer la réservation. Nous aurions besoin également d'une plateforme pour installer MySQL est un système de gestion de bases de données (10€ par mois)

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE le principe d'utilisation de connectys et mysql**
- **MANDATE le Président pour la mise en œuvre de cette décision**

3 Projet de structure de production centrale de repas à Crest

Frédéric TEYSSOT présente le projet d'étude d'opportunité et de faisabilité de la ville de Crest de créer une structure de production centrale de repas. Elle s'adresse en priorité aux collectivités établissements d'enseignements, établissements de soins, crèches, foyers d'hébergement et structure associatives et plus largement au delà de son territoire communal. Un questionnaire nous a été envoyé afin de connaître avec précision les organisations de restauration collective existantes et sur l'intérêt que nous porterions à cette structure.

Discussion

Les élus sont attachés au fonctionnement actuel.

Décision a été prise de ne pas répondre positivement à cette proposition.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **NE VALIDE PAS le projet d'étude**
- **MANDATE le Président pour se rapprocher de la cuisine d'Aouste et savoir si celle-ci peut dépanner en cas d'urgence.**

Le comité syndical se termine à 21h00

La Présidente,



Le secrétaire de séance,

